

# JOSEPH THOUVENEL

Vice-Président confédéral,  
CFTC

---

## **L'Europe comme une évidence.**

---

Avec une proposition concrète, solide et utile en faveur de l'Europe sociale, la CFTC défend l'instauration d'un salaire minimum européen, sur la base d'un calcul par rapport à la richesse du pays. Si au début nous étions très minoritaires parmi les organisations syndicales européennes à porter ce sujet, maintenant, cette idée est largement appuyée.

Autre enjeu pour la construction de l'Europe sociale, nous demandons un changement dans la gouvernance européenne. Nous souhaitons que les partenaires sociaux soient réellement parties prenantes du processus décisionnel en matière économique et sociale. Bâtir une Europe au service de ses populations nécessite l'instauration d'un véritable dialogue avec les autorités européennes au service de réflexions, de décisions et d'évaluations des conséquences de ce qui a été arrêté. Nous militons pour un statut de codécideurs légitimes.

Prenons l'exemple des travailleurs détachés, la mise en place de la directive s'est révélée, pour partie, catastrophique. Il ne s'agit pas de remettre en cause la libre circulation des travailleurs, mais d'établir des règles, des principes et des contrôles pour éviter les contournements. La concurrence déloyale est une conséquence de cette lacune. Aujourd'hui, la Roumanie comme la Bulgarie sont confrontées à un déficit de main d'œuvre formée car nous l'absorbons : médecins, ingénieurs, ouvriers spécialisés... Il faut avancer sur ces sujets mais jusqu'ici nous ne sommes ni entendus ni écoutés par les autorités européennes. Cette situation se révèle dramatique non seulement pour nos entreprises mais aussi pour la vie d'un certain nombre de salariés.

Nous devons identifier la concurrence déloyale au sein même de l'Union européenne que ce soit en termes environnemental, fiscal ou social. La financiarisation ne doit pas guider les autorités européennes. L'enjeu central est de retrouver le sens de la valeur travail pour tous.

Apple en se basant en Irlande a pu pendant des années ne payer que 0,03% d'impôts sur les sociétés de ses bénéfices alors qu'en France l'impôt sur les bénéfices s'élève à 33% ; cela a forcément des conséquences sur le développement de l'Europe, de l'Irlande et constitue une concurrence déloyale. Nous pouvons dresser le même constat en matière environnementale où des pays ont mis en place des règles exigeantes dans ce domaine et d'autres où elles sont pratiquement inexistantes.

Pour mettre fin à cette concurrence, l'Europe doit être capable de sanctionner et de permettre aux inspections du travail des différents pays d'agir en toute indépendance. Nous déplorons donc l'inexistence factuelle de l'Autorité européenne du travail, qui aurait pourtant un grand rôle à jouer.